



VANHALST S.A.S

829 Route de Linselles

59250 HALLUIN

Tél 03.20.94.41.38

Fax 03.20.03.26.90

vanhalstcombustible@wanadoo.fr

NOTE D'INFORMATION SUR LE BISTRE

Qu'est-ce que le bistre ? Pourquoi ? Comment le prévenir ? Quel risque ? Comment faire pour l'évacuer ?

Le bistre : c'est une couche de goudron qui s'est déposée à l'intérieur du conduit de fumée.

Pourquoi ? Le bistre est le résultat de plusieurs facteurs :

- Le mode fonctionnement de l'appareil (tirage fermé).
- La qualité du tirage, (dépend du diamètre et du type de conduit)
- L'amenée d'air insuffisante
- Le refroidissement intempestif des fumées (conduit non isolé)
- La qualité du bois : trop humide (bois sec = de 15% à 25% d'hygrométrie)

Comment le prévenir ?

Le bois doit être sec (il est considéré comme sec s'il a un taux d'humidité de 15% à 25%) et stocké pendant 24 mois sous abri ventilé. Préférer les essences de chênes, hêtre, charme.

Amenée d'air : surtout ne pas obstruer les amenées d'air situées dans la pièce

Le conduit de fumée : son parcours doit être le plus droit possible, de section adaptée à l'appareil raccordé et isolé dans les combles

L'appareil : la puissance de l'appareil doit être en adéquation avec les locaux à chauffer et son raccordement avec le conduit de fumée doit être le plus court possible.

L'utilisation du poêle : ne pas charger le poêle pour faire durer le feu toute une nuit et ne pas fermer totalement l'amenée d'air.

Le risque : le feu de cheminée

EN CAS DE FEU, FAITES LE 18

Les remèdes :

- Une bonne utilisation du poêle
- L'utilisation d'un bois sec
- Une vérification et un ramonage deux fois par an de votre conduit de fumées (cf. : réglementation sanitaire départementale)
- Un débrutage mécanique lorsque la couche de bistre devient importante (Préconisation faite lors du ramonage) hors conduit déjà tubé.

Pour plus d'information tapez « bistre » sur le net.